
GAMHA réunion bureau restreint

le mardi 7 novembre 2017 à Savines-le-lac

Présents : Christian Brun, Jean-Pierre Eyraud, Raymond Marigne, Samuel Petermann, Henri Ranque, Marie-Christine Renaud, Magdeleine Sauvebois.

Excusé : Jean-Paul Reynier

I * La préparation de la journée du lundi 11 décembre 2017 avec Conseil d'Administration numéro 2 le matin et accueil de Jacques Godfrain à midi pour remise des Mariannes du civisme l'après-midi.

Le lieu

Conseil départemental des Hautes-Alpes, hémicycle pour les réunions et salle Emilie Carles au rez-de-chaussée pour l'apéritif et le repas.

L'aide du Conseil départemental

- voiture et chauffeur pour aller chercher Jacques Godfrain à la gare et retour,
- prêt des locaux, choix du traiteur et mise à disposition du personnel pour le service de l'apéritif et du - repas et peut-être café le matin, à l'arrivée des participants.
- carton d'invitation envoyé par le Conseil départemental.
- organisation du point presse avec FR3, D'ICI TV, Alpes 1, le Dauphiné Libéré, la Provence, Alpes et Midi.

Le travail de GAMHA

- Mise au point du carton d'invitation sans oublier personne,
- Etablir la liste des invités d'honneur :
- Les membres d'honneur de l'association, réduits en la personne de Michel Finaud, ancien maire de Méreuil.
- Les grands élus : la sénatrice Patricia Morhet-Richaud, les deux députés Joël Giraud et Pascale Boyer.
- Le président du Conseil Général, Jean-Marie Bernard,
- Le président de l'Association des Maires, Jean-Michel Arnaud.
- Le Maire de Gap, Roger Didier.
- Préparer le texte des invitations pour les membres du Conseil d'Administration, pour les adhérents, pour les lauréats invités à partir de 14 heures.

II * La Préparation du Conseil d'Administration

- Point sur le budget et préparation de la demande de subvention qui doit être faite auprès du Conseil Départemental, en ligne, avant le 15 décembre 2017, par Christian Brun.

- En 2017, nous avons eu 35 adhérents à l'association. C'est ce chiffre qui va nous servir à calculer la somme à verser à la Famaf et à calculer notre autofinancement, soit $35 \times 25 = 875$ €.
- En fonction des dépenses de l'année 2017, y compris le voyage, et du coût du bulletin annuel en particulier, le budget prévisionnel est établi pour un montant total de 25 075 €, la demande de subvention auprès du Conseil Général est de 1 800 €.

III * Le calendrier des activités 2018

- Réunion communale N° 1 à Nossage et Bénévent fin janvier, début février.
- Conseil d'Administration N° 1 à Saint Julien-en-Beauchêne, vers le 20-25 mars.
- Assemblée Générale à La Saulce, en avril.
- Réunion communale N° 2 à Freissinières, en mai.
- Journée conviviale au Jardin Alpin du Lautaret, en juin.
- Réunion communale N° 3 à Saint-Etienne-le-Laus, en octobre.
- Conseil d'Administration N° 2 au Conseil Général, en décembre.

Les dates seront précisées en fonction des disponibilités des maires qui nous reçoivent.

IV * Le voyage

Plein d'idées : un autre pays européen ou notre voisin la Suisse, à conserver pour les années suivantes.

Marie-Christine propose, en fonction du centenaire de la Grande Guerre, la visite des lieux de mémoire, soit dans l'Est soit dans le Nord de la France.

Magdeleine Sauvebois